

L'expérimentation de la colonisation fédérale dans le territoire de l'Ohio

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 13.05.Q06

novembre 2023

Mots clés : États-Unis - Ohio - Domaine public - arpentage - réserves militaires

On considère, avec raison, que l'Ohio a été le laboratoire de l'arpentage du Domaine public nord-américain, parce que c'est là que l'état fédéral – après avoir reçu la cession des terres publiques occidentales de chaque État et les avoir versées dans un théorique *Public Domain* – a dû expérimenter tous les problèmes pour passer de la théorie à la gestion pratique.

Les questions à régler concernaient le mode de division, la résorption des conflits territoriaux entre les anciennes Colonies devenues États, les assignations civiles et militaires, la régularisation des *squatters*, la constitution de réserves, le mode opératoire à adopter avec les associations et les compagnies, enfin, le financement du développement territorial du nouvel État fédéral.

Des conditions territoriales inégales

Le nouvel État fédéral, bien qu'ayant obtenu des Treize Colonies la cession de leur domaine public de l'Ouest, avait dû composer avec les nouveaux États au sujet des réserves qu'ils revendiquaient pour leurs vétérans. Or la plupart d'entre elles concernaient le futur territoire de l'Ohio :

- le *Virginia Military District*, d'environ 4,2 millions d'acres pour la Virginie ;
- la *Connecticut Western Reserve*, étendue sur 14 des futurs comtés du Nord-Est de l'État d'Ohio, sur la rive sud du lac Érié ;
- les comtés du Nord-Est de l'État d'Ohio, sur la rive sud du lac Érié ;
- les *Firelands*, autre revendication du Connecticut sur 500 000 acres pour dédommager les victimes de la guerre de 1781 qui vit la destruction par le feu de neuf villes de cet État.

Or la plupart d'entre elles concernaient le futur territoire de l'Ohio, pas encore constitué, et objet des convoitises d'États voisins. Il ne pouvait donc y avoir une uniformisation du statut de ce début de domaine public.

Ainsi, ces localisations, assez extraordinairement concentrées dans ce qui allait devenir le nouvel État, expliquent que l'Ohio soit une mosaïque de territoires n'ayant pas le même statut. La carte qui précède (*Figure 1*) recense ces zones : les achats des compagnies, les zones attribuées aux réfugiés, les zones

[page 1](#) Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

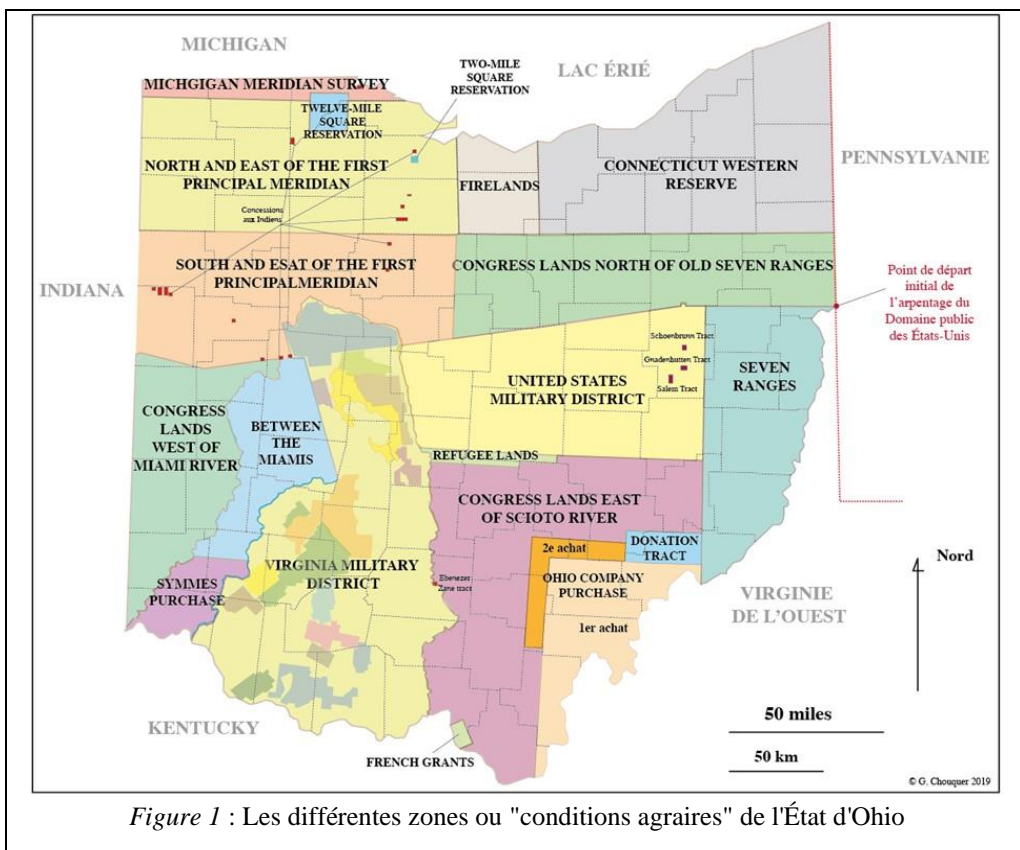


Figure 1 : Les différentes zones ou "conditions agraires" de l'État d'Ohio

d'assignation militaire (en outre, propres à chaque État), les réserves indiennes (réduites à des confettis), la zone de dédommagement aux colons français abusés par la publicité des entrepreneurs de colonisation (les *French Grants*), et les terres restant au Congrès des États-Unis.

Des formes d'arpentage qui ne recouvrent pas les zonages juridiques

La carte de la *Figure 2* recense les types d'arpentage rencontrés en Ohio.

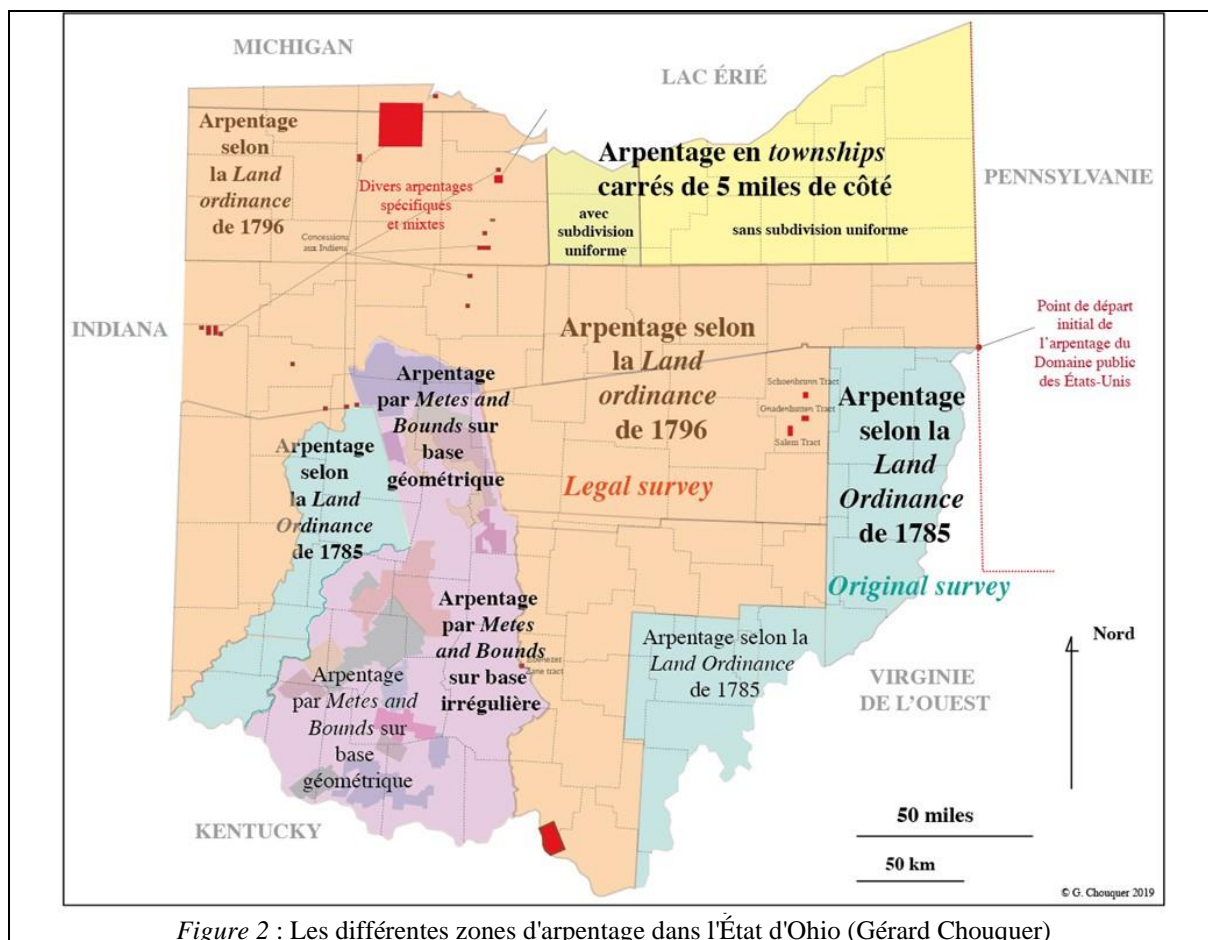


Figure 2 : Les différentes zones d'arpentage dans l'État d'Ohio (Gérard Chouquer)

On distingue sur cette carte :

- l'arpentage par *metes and bounds*¹ sur base irrégulière (en violet) ;
- l'arpentage par *metes and bounds* sur base géométrique quadrillée (en mosaïque de couleurs sur fond violet) ;
- l'arpentage en *townships* de 5 miles de côté, correspondant aux terres publiques de la réserve du Connecticut (sans ou avec subdivision uniforme ; en jaune) ;
- un arpentage spécifique aux Firelands ;
- l'arpentage original selon les prescriptions de la *Land Ordinance* de 1785 (en gris-vert) ; cet arpentage a même commencé avec les *Seven Ranges*, le tout premier arpentage du domaine public américain, faisant du point initial un point de départ du plus gigantesque arpentage connu dans le monde (cf. *Figure 4*) ;
- l'arpentage "légal" selon les prescriptions de la *Land Ordinance* de 1796 (en beige) ; il concerne de grandes zones d'assignation ;
- enfin, plusieurs arpentages en bandes ou en trames quadrillées formant de petites unités spécifiques (en rouge), destinées aux réserves indiennes, ou à des concessions à des sectes religieuses.

Dans ces petits arpentages spécifiques, l'histoire des *French Grants* (localisés sur la *Figure 1*) est intéressante. Ce sont des terres que le Congrès a allouées de 1795 à 1801 aux Français qui avaient été abusés par la *Scioto Company* de William Duer : l'agent de cette compagnie en France avait fait miroiter la

¹ Voir la définition dans la fiche [13.05.003 L'arpentage dans les Treize Colonies anglaises d'Amérique du Nord](#)

concession de terres que la Compagnie ne possédait pas, aussi les émigrants se trouvèrent démunis à leur arrivée en Ohio. Le Congrès décida un dédommagement sous la forme d'un don de 24 000 acres de terres publiques le long de la rivière Ohio ; les lots étaient de 217,4 acres chacun, et le négociateur français, Jean Gabriel Gervais, reçut un don exceptionnel de 4 000 acres. L'arpentage fut dérogoire, répondant à une orientation propre.

L'exemple du District militaire de Virginie

La carte détaillée du District militaire de Virginie (*Figure 3*) fait comprendre la complexité des influences et des interférences. On est encore très loin de la simple, monotone et écrasante forme quadrillée qui va ensuite s'imposer dans presque tout le reste du Domaine public : ici, les trames se rencontrent en oblique, tandis qu'une part importante de ce District a tout simplement un parcellaire de forme polygonale irrégulière. On trouve même de petits secteurs qui adoptent le mode de division du rang de type canadien (cf. *Fiche 13.05.Q01 La seigneurie et le rang au Canada français*). Quant à la formation et à la fixation des comtés, on voit qu'elle s'affranchit des arpentages, au point qu'une trame commencée dans un comté se poursuit dans un ou plusieurs autres.

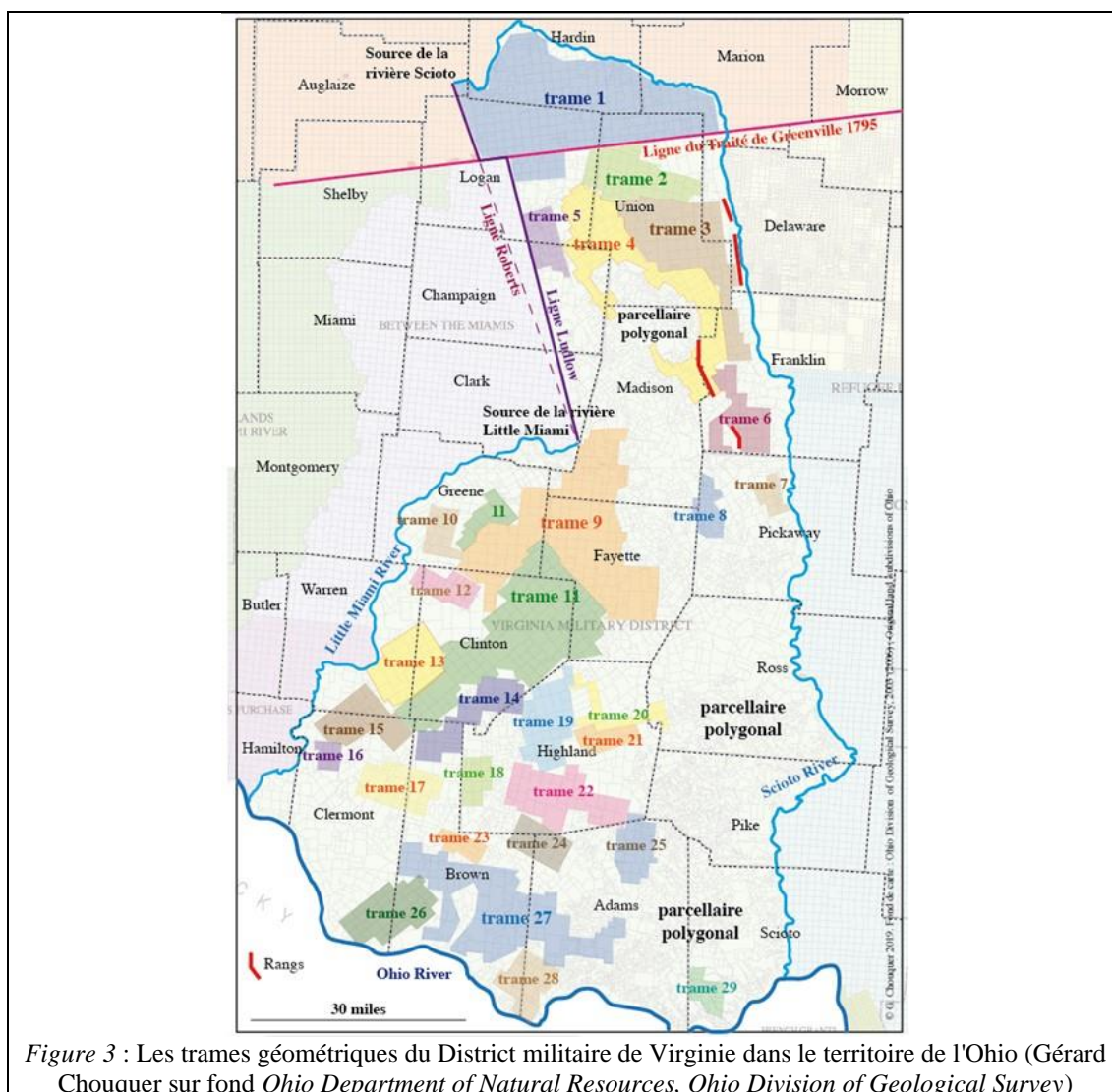


Figure 3 : Les trames géométriques du District militaire de Virginie dans le territoire de l'Ohio (Gérard Chouquer sur fond Ohio Department of Natural Resources, Ohio Division of Geological Survey)

Gérard CHOUQUER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

Nulle part mieux qu'en Ohio – le premier État à avoir expérimenté la gestion et l'arpentage du Domaine public fédéral – on ne saisit aussi bien la dissociation existant entre les conditions juridiques du sol, les types d'arpentage et la formation des comtés. De ce fait, ce territoire, devenu État en 1803, passe légitimement pour avoir été le laboratoire de la division et de l'assignation du Domaine public.

Pour en savoir plus :

- Site de l'Auditor de l'État d'Ohio www.ohioauditor.gov/publications/ohioLandsBook.pdf
- George W. KNEPPER : *The official Ohio Lands Book*, éd. Auditor of State, Columbus, 2002.
- William D. PATTISON : *Beginnings of the American rectangular land survey system, 1784-1800*, University of Chicago, 1957.



Figure 4 : Borne de 1966, commémorant le point initial de l'arpentage des *Seven Ranges* (cliché du Domaine public).